

Ecole Primaire Bonnac-la-Côte
22 rue du 8 mai 1945
87270 Bonnac-la-Côte
05 55 36 66 06
ce.0871014e@ac-limoges.fr



Compte rendu du Conseil d'École du mardi 13 mars 2025

Étaient présents :

Les enseignants :

Mesdames JAMMOT, GASQUET, DAÏAN (excusée), SULPICE,
JEANNESSON, DEVAUD(excusée), ANDRIEUX, MEILHAC
Monsieur PERIGAUD (excusé)

La municipalité :

Monsieur BRUNAUD (maire)
Madame SENAMAUD (adjointe)
Monsieur BOUET

L'inspection Académique : Monsieur ARTUR (Inspecteur)

A.T.S.E.M : Madame LACORRE

DDEN : Monsieur PREVOST

Les représentants des parents d'élèves :

Mesdames BOISSEAU, LACOUTURIERE, DUBOIS,
COUDRIER, BERLANDA (excusée), MANAOUR
Messieurs GIRAUD, BERTON (excusé), PASCAL (excusé),
VERGNAUD, PELAEZ, TOUSSAINT, GRENON (excusé)

Ouverture de la séance par Madame Meilhac à 18h00

1) Perspectives pour l'année prochaine : effectifs, répartition

- Les prévisions pour la rentrée 2025 sont de 156 enfants (susceptibles d'évolution) : 18 PS (nés en 2022), 13 MS (nés en 2021), 18 GS (nés en 2020), 23 CP (nés en 2019), 20 CE1 (nés en 2018), 15 CE2 (nés en 2017), 27 CM1 (nés en 2016), 22 CM2 (nés en 2015).
- Les inscriptions en mairie ont commencé le 1er février 2025. Pour le moment 7 élèves de PS sont officiellement inscrits. De nouveaux dossiers ont été retirés.
- Nous réfléchissons à différentes organisations possibles pour les répartitions.

2) Nouveau PEDT, rythmes scolaires et organisation du temps scolaire et périscolaire.

Dans le cadre du nouveau PEDT, la mairie a consulté les parents afin de préparer la rentrée 2025-2026 pour les rythmes scolaires. Les résultats de cette consultation sont les suivants : 80 % des familles ont répondu et 67% sont favorables à la semaine de 9 demi-journées.

Des groupes de travail ont été menés conjointement entre la mairie, les enseignants et les représentants des parents d'élèves afin de réfléchir à une nouvelle organisation dans le but d'harmoniser les horaires pour toutes les classes (maternelles et élémentaires), sans modification de

transports.

L'organisation de la semaine retenue est la suivante :

Lundi : 8h45 – 11h45 ou 12h15 / 13h50 – 16h30

Mardi : 8h45 – 11h45 ou 12h15 / 13h50 – 16h30

Mercredi : 8h45 – 11h45

Jeudi : 8h45 – 11h45 ou 12h15 / *13h45 – 16h30 en TAP*

Vendredi : 8h45 – 11h45 ou 12h15 / 13h50 – 16h30

Le maire souligne que « l'organisation des TAP sur l'après midi permet de prévoir des activités éducatives intéressantes à la condition qu'elles soient bien anticipées et préparées dans les domaines du sport, de l'environnement et la biodiversité en plus de celles en salles. Par contre un même temps sur l'après-midi pour tous les cycles n'apporte pas de progrès quant à la disponibilité des potentiels intervenants territoriaux locaux donc de l'encadrement, ce que nous signalons depuis 3 ans. »

Il met aussi le doigt sur le fonds de soutien au développement des activités périscolaires (FSDAP) qui va disparaître à la rentrée de 2025 et qui ne sera pas facilitateur.

La proposition est soumise au vote du conseil aujourd'hui.

Est-ce que quelqu'un s'oppose à un vote à main levée ? Tout le monde est d'accord.

Question : Etes-vous favorable à l'organisation des activités périscolaires le jeudi après-midi de 13h45 à 16h30 ?

Résultats du vote :

nul : 0

pour : 18

contre : 0

abstention : 0

3) Le projet d'école en cours :

a) points sur les activités sportives et culturelles

- Depuis le début de l'année, les classes de maternelle et de CP ont pris leur marque dans la salle de motricité. Cette salle a aussi été utilisée pour les projets GR et Breakdance. La priorité pour la continuité de l'aménagement de cette salle serait un revêtement de sol adapté.
- Le vendredi 13 décembre, les élèves de toutes les classes ont assisté au spectacle « Loin du conte » très apprécié des petits comme des grands. Cela faisait longtemps que les enseignantes n'avaient pas assisté à un spectacle aussi riche. Les GS et les CP ont travaillé en production d'écrit sur ce spectacle.
- Cléo du groupe « Tablespoon » est intervenue bénévolement auprès de tous les élèves pour jouer des morceaux de musique à la flûte traversière mais aussi à la guitare électrique.
- Les classes de maternelle ont fait des plantations sur les parterres devant les classes.
- Prix « Je lis, j'élis » avec Bernadette
- Toutes les classes ont bénéficié des séances de GR et ont participé à la représentation finale qui a eu lieu le vendredi 21 février au gymnase de Beaune les Mines.
- Les élèves de la GS au CM2 ont eu des séances Breakdance avec l'association Multifa7. Le spectacle final aura lieu le vendredi 18 avril. Nous avons demandé le gymnase.
- Les élèves de CM1 ont réservé le matériel d'escrime en période 2 et de soft archery (tir à l'arc) pour la période 3
- Les CM1 et CM2 iront à l'Aquapolis pour le cycle piscine du jeudi 28 mars au vendredi 11

avril.

- Les classes de CM1 et CM2 ont participé à l'opération « J'invite un banquier dans ma classe » avec l'intervention de deux parents d'élèves.
- M. Coste astronome est intervenu mardi 11 mars pour les classes de CE1/CE2, CM1, CM2 et le jeudi 13 mars pour les GS/CP et CE2.
- Participation de la classe de CM1 au Prix FunamBulles
- Atelier de BD pour les CM1 animé par l'association Ecole du Crayon de bois, payé par la coopérative scolaire, dans le cadre du prix FunamBulles
- Les élèves de CE1 et de CM1 ont fêté le 100e jour d'école 17 février.
- Les classes de CM1 et de CM2 participent au jury du Prix Jeunesse Festival Cinema For Change.
- Participation des classes de CM1, PS/GS, CM2 à la semaine des mathématiques. Les élèves de PS/GS, CM1 et CM2 y participent.
- Participation de toutes classes aux défis « Ma Petite Planète » qui sensibilise aux éco-gestes pour notre planète.
- La fédération des chasseurs interviendra auprès de toutes les classes pour sensibiliser à la sauvegarde des hirondelles (fabrication de nichoirs) et proposera aux enfants de poursuivre le projet haïécolier, avec des plantations sur le site de Mortemare.
- Participation des classes de PS/MS, PS/GS et GS/CP au concours de dessins pour le jardin des champignons, ainsi que des élèves le souhaitant dans les classes élémentaires.
- Le permis piéton aura lieu le mardi 8 avril pour les CE2.

b) Evaluation d'école

Le rapport d'auto-évaluation réalisé et transmis début décembre 2024 a donné lieu à l'évaluation externe le jeudi 16 janvier 2025. Trois évaluateurs ont passé la journée à l'école afin d'aborder les 3 thèmes suivants : réussite scolaire et besoins particuliers des élèves, communication et numérique, parcours des élèves. Un parent d'élève a assisté à la seconde réunion et le principal du collège de secteur (Ambazac) a aussi répondu présent pour le thème « parcours des élèves ».

Les évaluateurs sont revenus le 17 février afin de nous restituer leur rapport qui va nous servir de point d'appui pour rédiger notre nouveau projet d'école.

Nous souhaitons remercier les parents pour leurs retours concernant les sondages qui leur ont été adressés.

c) Restitution du questionnaire sur le harcèlement.

Les élèves du CE2 au CM2 ont répondu de manière **anonyme** à un questionnaire à l'occasion de la journée contre le harcèlement au mois de novembre dernier. Selon ce questionnaire et les 62 élèves interrogés, 13 élèves ont coché des cases amenant à un résultat qui nécessite une surveillance et 3 élèves ont coché des cases qui relèveraient d'une situation de harcèlement. Nous sommes toujours vigilants notamment avec le programme pHARe et les référentes Mme Jammot, Jeanneson et moi-même afin de traiter les situations préoccupantes dans les plus brefs délais et de recevoir les parents concernés si nécessaire.

4) Sécurité et hygiène à l'école :

a) Actions de prévention : intervention de la MAIF dans la classe de CE2.

Le permis piéton sera passé par les CE2. L'infirmière scolaire interviendra en CM1 et CM2 sur le sommeil et les écrans. La ligue contre le cancer a proposé le mardi 21 janvier une intervention sur le tabac pour les CM2 et est aussi intervenue dans la classe de CM1 pour l'action « manger bouger ». Les CM2 bénéficieront d'une intervention sur l'addiction au

tabac.

- b) Les dépistages auditifs et de langage, ainsi qu'un bilan de santé ont été réalisés par la PMI courant décembre pour les élèves de MS. 2 enfants n'ont pas été vus, selon le souhait des parents. Des dépistages visuels devraient avoir lieu pour les PS, pas encore de date.
- c) L'école est à jour sur les plans et exercices de sécurité. Un deuxième exercice incendie a été réalisé le lundi 3 février et un second exercice attentat-intrusion avec confinement le lundi 10 février.
Lors du premier exercice attentat-intrusion qui a eu lieu le 18 novembre 2024, la conseillère prévention présente ce jour-là a constaté que le signal émis ne pouvait être validé.
De nouveaux équipements ont été installés pendant les vacances. Il s'agit d'un système d'alarme pour les PPMS, opérationnel à ce jour mais qui nécessite d'être expérimenté.
- d) Parking de stationnement et circulation piétonne aux abords de l'école :
Limoges Métropole va prendre en charge le financement de l'aménagement d'un parking ce qui représente un véritable soulagement pour la collectivité afin de poursuivre l'entretien de la voirie de la commune.
Limoges Métropole refuse d'installer des ralentisseurs (de nombreux procès ont abouti à la suppression d'un grand nombre de ces aménagements assortie d'amendes).
- e) Mise en place de « bornes » anti-tabac aux abords des espaces et locaux municipaux ouverts au public : une convention a été signée avec la ligue contre le cancer.
- f) Aménagement de la cour : la structure a été retirée pendant les vacances. Cet espace va être réaménagé.

5) Activités périscolaires :

Restaurant scolaire : Laurent nous fait part de son inquiétude face à un gaspillage croissant de la part des enfants qui ne veulent même plus goûter ce qu'il a préparé.

Les portes ouvertes du restaurant scolaire seront organisées les jeudis 20 et 27 mars. Les parents qui souhaitent prendre le déjeuner à l'école peuvent se rapprocher de Laurent ou s'inscrire via l'adresse mail (mot cahier de liaison ou blog).

Garderie : Dans un souci de développement durable et pour éviter toujours et encore le gaspillage, il avait été décidé de distribuer le pain restant de la cantine pendant le temps de la garderie à 17h15, pour que tous les élèves y compris ceux qui vont à l'étude surveillée puissent en bénéficier. Certains parents ne souhaitaient pas que leurs enfants mangent du pain au delà d'une certaine heure car ils ne mangeaient plus lors de dîner. Leur doléance a été prise en compte.

Etude surveillée : Mmes Jammot, Gasquet et Meilhac encadrent l'étude accompagnée qui a lieu du lundi au jeudi de 16h45 à 17h15. L'effectif maximal est « atteint » tous les soirs avec environ 25 élèves présents.

6) Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves organise un certain nombre d'événements tout au long de l'année afin de financer différents projets pour les élèves. Ils ont entre autres choses participé à la classe de découverte des CM1 et CM2 qui a eu lieu au mois d'octobre, aux projets GR et breakdance...

Depuis la rentrée, ils ont organisé un Vide ta Chambre (6 octobre), Halloween (26 octobre), la vente de chocolats et de sapins ainsi que la fête de Noël (7 décembre).

Prochainement, ils organiseront le carnaval qui aura lieu le 6 avril et un « Vide ta chambre » le 18 mai 2025.

Toujours avec pour objectif de récolter un maximum d'argent pour financer les différents projets de l'école.

7) Sorties de fin d'année et fête d'école

Les classes de PS/MS et PS/GS se rendront au Moulin du Got le 16 mai.

Les classes de CE1/CE2 se rendront à St Pardoux le jeudi 5 juin pour faire VTT et tir à l'arc, les classes de CM1 et CM2 iront aussi le jeudi 3 juillet pour faire Paddle et Canoë.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin. Il y aura une kermesse et un spectacle sur le thème du livre.

Bilan coop scolaire : 7923.6 euros au 11/03/2025

RECETTES	DEPENSES
Coopérative, participation voyage scolaire : 8911.20 Tombola : 2438.25 (soit un bénéfice de 1230.45 euros) Photo scolaire : 1256.09 Soutien asso sportive : 15.04	Achat matériel pédagogique, abonnements : 769.05 Voyage scolaire : 7571.91 Frais de comptes : 19.04 Usep : 888.72 Spectacle autour du conte : 998.39 dont Sacem : 48.37 Tombola : 1207.8
12620.58	11454.91

Dépenses à venir : sorties de fin d'année, spectacle GR, supplément spectacle breakdance...

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin 2025 sur le thème du livre.

8) Questions diverses

Le projet de proposer une semaine d'ALSH sur Bonnac-la-Côte pour les vacances d'octobre, de février et d'avril à compter de la rentrée 2025.

9) Mot de M. Prévost

Mr Prévost souligne l'intérêt d'avoir préparé en amont l'organisation du temps scolaire hebdomadaire au sein de groupes de travail avec des représentants de la municipalité, des parents d'élèves et des enseignants. En effet, le vote du jour a été unanimement positif.

Le dernier conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 18h00

Fin de la séance à 19h30.

La présidente :
Mme Meilhac

La secrétaire :
Mme Jammot